L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5
[illegible]

CHARLES A. BARRIERE,
IMPORTEUR ET MARCHAND DE
MARCHANDISES SECHES,
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 21, rue de Chartres.
NOUVELLE ORLEANS.

JAMES VANCE. MAXWELL LEPPER.
VANCE & LEPPER,
Importateurs et Marchands Commissionnaires,
No. 24, rue Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.
2 nov.

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
Correspondant du comptoir de la Librairie Française.
ON vient de recevoir à cette librairie, par le navire Rubicon, du Havre, les nouveaux articles suivants: [illegible] Histoire du Consulat et de l'Empire, tome 4me. [illegible]
V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

LE LIVRE DES FAMILLES,
JOURNAL DE M. LE CURÉ.
JOURNAL nouveau publié sous la direction de M. l'abbé [illegible]
V HEBERT, 149 rue de Chartres.

VENANT D'ETRE REÇUS
[illegible]

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par A. Thiers—Edition de Paris—[illegible]
VICTOR HEBERT, 149 Chartres

CHAUVIN & LEVOIS,
68, rue Chartres.
VIENNENT de recevoir par les navires Rubicon et Taglioni, du Havre, [illegible] New York un grand assortiment de marchandises [illegible]

Marchandises en Fil.
LE soussigné a reçu par de récents arrivages à son magasin un vaste assortiment de Marchandises suivantes, qu'il offre à vendre par colis, à des termes raisonnables, savoir:
TOILE—A chemises, qualités assorties, en pièces et demi-pièces;
[illegible]
Mousselines et Marchandises en coton:
[illegible]
SMITH BRYAN, 20 Douane.

OCTAVE TALAMON,
44, rue de Chartres.
REÇOIT par le Norman, du Havre, Vicksburg, de N. York, un grand assortiment de Marchandises Françaises et Américaines, qu'il offre à vendre à des prix modérés. [illegible]
30 oct

LORNE & FROIS, rue de Chartres, ont reçu par les derniers arrivages et offrent à vendre: [illegible]
LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1845.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

M. CALHOUN.

L'hon. John C. Calhoun était à Mobile mardi matin. Il a été reçu avec un grand empressement par toute la population qui couvrait les quais et qui poussa des acclamations enthousiastes au moment où le grand homme d'Etat mit le pied à terre. M. Calhoun monta dans une calèche ouverte qui le conduisit jusqu'au Manshion House au milieu d'un immense concours de citoyens. Il trouva là le maire, les aldermen et les membres du Conseil qui l'attendaient pour lui présenter leurs hommages. Le maire prit la parole pour souhaiter la bienvenue à M. Calhoun qui lui répondit en quelques paroles, mais avec un grand bonheur d'expression et de pensée. Ensuite une foule de citoyens lui furent présentés et furent accueillis par lui avec une grande cordialité.

M. Calhoun, si le *Herald* est bien renseigné, a dû quitter hier Mobile pour se rendre dans notre ville. Il sera donc probablement parmi nous ce matin, et nous ne doutons pas qu'il ne reçoive sur le sol hospitalier de la Louisiane l'accueil auquel lui donnent droit et son caractère et son talent.

LE TARIF ET LE COURRIER.
I.

Si le *Courrier* ne réussit pas à plaire, il ne faut pas lui en vouloir. Il prend alternativement toutes les attitudes avec une aisance qui fait honneur à sa souplesse. Tantôt il se donne gravement des airs d'astrologue; tantôt il exerce officieusement les fonctions d'accusateur public pour crier anathème sur les whigs; un jour, à propos de douanes, il fait intervenir la quadrature des courbes; un autre, à propos des questions de l'Orégon et de la Plata, il embouche la trompette de guerre et fait le Jupiter Tonnant; le lendemain il se pose en victime résignée, comme dans la question du tarif; question à propos de laquelle il prétend que nous avons dénaturé sa pensée.

Il jure ses grands dieux, à plusieurs reprises, qu'il s'est toujours montré hostile et très hostile au tarif de 1842, et qu'en disant le contraire "on a odieusement faussé le sens de ses réflexions." C'est ce qu'il s'agit maintenant d'examiner.

Dans son article du 7 octobre, après avoir dit que, suivant toute probabilité, le président recommanderait, dans son message, quelques modifications au tarif, il continue ainsi:

"Quelle sera la nature des modifications proposées? c'est ce que nous ne saurions dire au juste: il est raisonnable de supposer cependant que la réforme fiscale aura principalement pour objet de faire disparaître l'uniformité qui règne dans le tarif actuel. Tous les articles soumis à une imposition sont, en vertu de l'acte de 1842, taxés à vingt pour cent de droit *ad valorem*: c'est un vice qu'il faudrait faire disparaître de notre statut des douanes pour deux raisons: la première parce qu'il est souverainement injuste de mettre sur le même pied les objets de première nécessité que consomment les classes peu fortunées, avec les articles de luxe destinés particulièrement aux gens riches; la seconde parce que ce droit *ad valorem* laisse une large porte ouverte à la fraude, soit qu'elle se commette à l'étranger par la falsification des factures, soit qu'elle pénètre, par la perspective d'un lucre, parmi les fonctionnaires préposés par le gouvernement pour faire l'estimation des marchandises.

"L'injustice et la fraude disparaîtront du moment où l'on diminuera l'impôt sur certains articles pour en rapporter la différence sur d'autres, et où l'on reviendra à l'ancien système de droits basé sur le poids et la mesure."

Ainsi donc, le *Courrier* ne trouve que deux griefs à articuler contre le tarif: l'uniformité du droit, et son assiette *ad valorem* c'est à dire proportionnellement à la valeur d'après facture. Tout le reste il l'approuve tacitement.

Or, il se trouve que le premier reproche est tout à fait imaginaire. Si notre confrère avait seulement pris la peine de lire, il aurait vu que le droit n'est nullement uniforme. Il suit de là, nécessairement, que l'injustice qu'il reprochait au tarif *par erreur*, n'existant pas, ses sympathies en sa faveur, doivent augmenter d'autant.

Quant au second reproche, il n'est qu'en partie mérité! La lecture d'une seule page du tarif suffit pour prouver qu'il comprend à la fois et le mode *ad valorem* pour certains articles, et le mode spécifique (basé sur le poids et la mesure) pour d'autres.

Par conséquent, sur deux *griefs* articulés par le *Courrier* contre le tarif, il n'y en a qu'un demi (s'il est permis de parler ainsi) de fondé. Il le reconnaîtra lui-même s'il veut prendre la peine de lire. Et puisque ses objections n'étaient pas fondées, son approbation doit être entière à peu près sans réserve.

Il est vrai qu'il est (ou plutôt qu'il était) hostile au mode de perception *ad valorem*, et que, dans le tarif, son nombre d'articles est ainsi taxés. Il donne pour raison de son hostilité "que ce droit *ad valorem* laisse "une large porte ouverte à la fraude, soit qu'elle se "commette à l'étranger par la falsification des factures, "soit qu'elle pénètre, par la perspective d'un lucre, "parmi les fonctionnaires préposés par le gouverne"ment pour faire l'estimation des marchandises."

Mais cette hostilité n'avait rien de bien sérieux sans doute, puisqu'il dit à peu près le contraire peu de jours après: "Nous avons plus d'objections à un "système de droits spécifiques qu'à celui des droits *ad* "*valorem* (textuel, numéro du 23)"

Nous désirons, avant d'aller plus loin, que cet excellent *Courrier* se mette d'accord avec lui-même; car il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de discuter avec un journal qui dit un jour *blanc* et le lendemain *noir*.

Le 7, il dit que le système *ad valorem* est vicieux, "en ce qu'il ouvre une large part à la fraude" et que "la fraude disparaîtra du moment où l'on reviendra "à l'ancien système de droits basés sur le poids et la "mesure, autrement dits droits spécifiques,"—et le 23, il affirme qu'"il a plus d'objections à un système de "droits spécifiques qu'à celui des droits *ad valorem*."

Maintenant, quelle est sa véritable pensée? Est-ce celle qu'il a manifestée le 7, ou celle qu'il a manifestée le 23?—Cela est fort important pour la discussion. Le 7 il repousse sans miséricorde le système de droits *ad valorem* et se pose en partisan absolu du système des droits spécifiques— Jusques là c'est parfaitement clair; mais, quelques jours après, il change d'allure et proclame qu'il a plus d'objections au système spécifique, qu'au système *ad valorem*. Que veut-il donc? quel est son système?—Ces contradictions sont, on en conviendra, fort embarrassantes pour ceux qui comme nous, tiennent à connaître la véritable opinion du *Courrier*. Il ne manque pas de mauvaises langues qui prétendent qu'il ne le sait pas lui-même; mais nous sommes persuadés que c'est une calomnie, et qu'il nous expliquera clairement sa pensée à ce sujet.

Le *Courrier* affirme à présent, pour couvrir sa retraite, "n'avoir jamais prétendu dire que le vote sur "la nouvelle constitution ait été, pour les whigs, un "vote de parti." "Nous avons seulement prétendu, "dit-il, que le vote sur la nouvelle constitution donne "à peu près la mesure de celui qui aura lieu en jan"vier."

Mais comment ne s'apperçoit-il pas qu'il reproduit la même idée sous une autre forme? Il croit donc sérieusement que le premier district de la première municipalité donnera sept contre un aux locofocos, et la seconde municipalité seize contre un environ? S'il le croit, nous déplorons son aveuglement—car il n'y a certainement pas trois personnes en ville qui partagent sa croyance.

Nous voyons d'ailleurs avec plaisir, qu'il abandonne la "majorité dépassant toujours six à huit cents, "réduite, à la dernière élection municipale, à deux "cents." C'est reconnaître implicitement que nous avions eu l'*audace* de dire la vérité. Ce pauvre *Courrier*! il ne faut pas trop lui en vouloir à tout prendre. Il lui arrive si rarement de dire la vérité, qu'il lui est bien permis de considérer cela comme un incroyable trait d'*audace*.

Election du représentant au Congrès, pour le 3ème district:
Pointe-Coupée—Cooley, 8 voix de majorité.
Ouest Baton Rouge—Cooley, 79 voix de majorité.
Est Féliciana—Harmanson, 89 voix de majorité.
Est Baton Rouge—Harmanson, 83 voix de majorité.
Ouest Féliciana—Harmanson, 60 voix de majorité, estimée.

Le steamer *Maria*, capitaine Dunnica, est dit-on, choisi, sauf l'approbation de M. Calhoun, pour porter les délégués de la Convention de Memphis. Il partira demain soir, à 5 heures, du pied de la rue Girod.

CHRONIQUE LOCALE.

Le coroner Ramos a fait une enquête sur le corps d'un enfant blanc, âgé de huit ans, trouvé noyé au fleuve, en face de la rue Girod.

Patrick Ward, accusé d'un vol de couteaux au café du Commerce, a été envoyé en prison en attendant son jugement à la Cour Criminelle.

Les whigs de Terrebonne ont nommé pour leurs candidats à la Chambre, MM. Thomas R. Shields et Henry C. Thibodeaux.

CONVENTION DE MEMPHIS.

D'après l'invitation faite par S. H. le maire de la Nouvelle Orléans, une assemblée des citoyens de cette ville a eu lieu à la Bourse St Louis, hier soir. Le bureau a été installé comme suit:

Président—L'hon. maire E. Montégut.
Vice-Présidens—MM. G. Musson et E. J. Forstall, de la 1ère municipalité; T. P. Frêret et J. Robb, de la 2de; W. Lewis et J. Cumminger, de la 3me.

Le général Gaines a été invité à prendre place parmi les vice-présidents.

Sur motion de M. J. A. Beard, le président a nommé les personnes suivantes pour former un comité chargé de désigner à l'assemblée les délégués à la Convention, savoir: MM. W. L. Hodge, J. L. Lewis, E. W. Moise et W. Christy.

Le comité s'étant retiré pour délibérer, est revenu peu après, et a fait le rapport suivant qui a été adopté.

Le comité pense qu'il est inutile de dire de quelle importance sera la Convention de Memphis et combien il est urgent que la Louisiane y soit convenablement représentée. Il se borne donc à recommander que la délégation soit composée de cinquante citoyens de la Nlle. Orléans, et vous soumet respectueusement les noms des personnes qu'elle croit devoir désigner à cet effet.

Durant l'absence du comité, le maire, le général Gaines et M. Carter ont prononcé des discours.

PROGRAMME.

L'honorable John C. Calhoun ayant fait savoir qu'il acceptait l'invitation des autorités municipales de devenir l'hôte de la ville de la Nouvelle-Orléans, les soussignés, membres du comité de surveillance, ont adopté les mesures suivantes:

Le Maire et les Recorders le recevront et l'accompagneront en ville de la gare du chemin de fer de Pontchartrain, ce matin à 10 heures, époque à laquelle la procession se formera sous la conduite des maréchaux nommés pour cette occasion.

1.—Une escorte militaire conduite par le major général J. L. Lewis et ses officiers.
2.—L'honorable J. C. CALHOUN, Son Excellence le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, le Secrétaire d'Etat et le Maire.
3.—Les Recorders, et le fils de son honorable hôte.
4.—Le Conseil Général.
5.—Le Conseil de la 1re. municipalité.
6.—Le Conseil de la 2nde. municipalité.
7.—Le Conseil de la 3me municipalité.
8.—Le major-général Gaines, sa suite et les officiers de l'armée.

MARSHALLS
Pour la première Municipalité
L. St. Martin, H. Peire,
T. Montreuil, J. A. Braud.
Pour la seconde Municipalité.
J. A. Beard, John Freret,
J. Neville, C. W. Cammack,
Pour la troisième Municipalité
Sidney Lewis, Geo. Nott,
Jno. Debuys, R. Gardère.

9.—Les officiers de la marine.
10.—Les Juges et officiers des cours des Etats-Unis.
11.—Les Juges de la Cour Suprême.
12.—Les Juges de la Cour du 1er. District, des Cours Criminelle, du Commerce, de Paroisse et de Cité, et les juges conseillers.
13.—Les vétérans de 1814 et 1815.
14.—Les Sénateurs et Représentans de l'Etat de la Louisiane au Congrès.
15.—Les Consuls étrangers.
16.—Le Président et les Membres du Sénat, l'Orateur et les membres de la Chambre des Représentans.
17.—Le Collecteur, l'Officier naval et les autres officiers des Douanes.
18.—Les Shérifs et leurs officiers.
19.—Le Coroner—Les Greffiers de la Cour.
20.—Les Membres du Barreau et les notaires.
21.—Le Jury de Police et le Trésorier.
22.—Le Capitaine et les Gardiens du Port.
23.—Les Capitaines de navires et bateaux à vapeur
24.—La Société des Artisans de la N. Orléans.
25.—La Société Native Américaine.
26.—La Chambre du Commerce.
27.—Les Compagnies de Pompiers.
28.—Le Grand Maître de la Grande Loge et les membres des diverses Loges.
29.—La Société des Odd Fellows.
30.—La Société Française de Bienfaisance.
31.—La Société Italienne de Bienfaisance.
32.—La Société Allemande de Bienfaisance.
33.—La Société Hibernienne de Bienfaisance.
34.—Les citoyens et les étrangers en général.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont priés d'arborer leurs pavillons pendant la journée.

Les conducteurs de carrosses, voitures, charrettes et autres véhicules sont invités à s'abstenir de passer dans les rues que doit traverser la procession.

Tous ceux dont on sollicite la présence dans le programme, sont, sans autre invitation ultérieure, priés d'être ponctuels.

La procession une fois formée partira de la gare du Chemin de fer, remontera la levée jusqu'à la rue Poydras dans la seconde Municipalité; de là, elle descendra cette rue jusqu'à celle du Camp; de là, jusqu'à la rue Julie, puis à la rue Carondelet; de cette rue elle se rendra à la rue Poydras, et continuant cette rue jusqu'à celle de St. Charles, puis suivant cette rue jusqu'à la rue du Canal; de là, elle se dirigera, en passant par la rue Royale, jusqu'à l'hotel Saint Louis, où des appartemens ont été préparés pour l'illustre hôte et sa suite.

E. MONTEGUT, Maire.
Jn. GENOIS, Recorder, 1ere. Municipalité
J. BALDWIN, Ib. 2nde. Ib.
G. W. LEWIS, Ib. 3ème. Ib.

☞ Nous devons à l'obligeance des propriétaires, un exemplaire de l'édition semi-hebdomadaire du *Commercial Times*. Il forme un beau journal, remplie de toutes les matières intéressantes qui ont paru dans trois publications du journal quotidien. Le *Commercial Times* mérite le patronage de tout le commerce de notre ville.

Nous avons omis de mentionner hier que M. T. Theard, Jr. secrétaire du Maire, vient d'être nommé inspecteur des écoles publiques de la première municipalité, en remplacement de feu le général Cuvellier.

Meurtre horrible a Boston.—Une femme mariée qui avait quitté depuis deux ans, son mari, pour mener la vie d'une courtisane, Maria A. Bickford, a été assassinée dernièrement par son amant, sans qu'on dise le motif de ce crime. Maria, suivie de son amant, Tirrell, s'était retirée le soir d'assez bonne heure; et la nuit s'était passée tranquillement, lorsque vers les cinq heures du matin on entendit un grand cri, puis la chute d'un corps sur le plancher, puis les pas d'un homme qui descendait rapidement l'escalier. Les habitans de la maison accoururent et trouvèrent la malheureuse Maria baignant dans son sang, la gorge horriblement coupée d'un coup de rasoir. A l'entrée de la chambre, et dans plusieurs autres endroits se trouvaient des vêtemens en feu. L'assassin avait voulu sans doute faire disparaître par un nouveau crime les traces de son forfait. On éteignit le feu, on secourut la malheureuse Maria, mais sa blessure ne laissait plus d'espoir; on appela le coroner, une enquête se fit et constata tous les détails de cet horrible drame. On s'est mis à la poursuite du meurtrier; mais on avait perdu ses traces auprès de Brighton. On ne désespérait pas cependant de l'atteindre.

Telegraphe magnetique.—On avait établi dans le lit de la rivière de l'Est, New York, des tuyaux conducteurs pour le Télégraphe Magnétique: ces tuyaux ont été rompus par l'ancre du navire *Charles*, venant de Liverpool.

☞ Un journal engage le peuple à combattre l'élection de Debuys et Sparrow, et à soutenir celle de Johnson et Landry, attendu que les premiers sont identifiés avec le parti qui s'est opposé à la convocation d'une Convention. Ce journal a sans doute oublié de dire à ses lecteurs que M. Landry a voté deux fois contre cette convocation.
(*Southern Transcript.*)

Parmi les passagers venus à bord du *Great Western*, se trouvaient l'honorable Reverdy Johnson, sénateur des Etats-Unis pour le Maryland, et l'honorable D. J. Carr, ministre des Etats-Unis à Constantinople.

La ville de Bâton Rouge a donné 237 voix pour la nouvelle constitution, et 9 contre.

Southern Transcript et Whig.—Sous ce titre, L. M. Archbold publie à Alexandrie un journal qui mérite de tout point l'appui des whigs de la Rivière Rouge.

☞ Les citoyens des Rapides ont nommé pour les représenter à la Convention de Memphis, une délégation composée de 24 membres. Nous en donnons les noms dans la partie anglaise.

Mlle. Bancroft, fille du secrétaire de la marine, a succombé il y a quelques jours, à la maladie dont elle était atteinte.

Nlle. Orleans, 6 nov. 1845.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

Une fraude infâme, qui doit être signalée au public, se commet journellement sur notre place, et doit naturellement préjudicier au commerce. Comme vous n'épargnez jamais votre travail pour donner de la publicité à toute espèce d'abus, je m'empresse de vous donner connaissance de ce nouveau genre d'industrie, afin de mettre sur leurs gardes, les personnes peu connaisseurs et qui pourraient très facilement tomber dans le piège qui leur est tendu. Voici le fait:

Des individus à New York achètent de côté et d'autre toutes les vieilles futailles vuides d'eau de vie importées de France, puis ils les remplissent avec des eaux de vie fabriquées au Nord, et les expédient sur notre marché. Ces eaux de vie, arrivant ici sans certificat de la douane de New York, sont saisies par notre douane et déposées dans les magasins jusques à ce que les inspecteurs les aient reconnues de fabrication américaine. Cette reconnaissance demande quelques jours, attendu que les appraiseurs sont fort occupés dans cette saison, et c'est pendant ce laps de temps, que des agens ignorant cette fraude, cherchent d'après les ordres qu'ils ont reçus de New York, à vendre ces eaux de vie, qui sont sous les clefs de la douane, et par conséquent supposées importées à des prix équivalent à ceux des eaux de vie de France, soit de deux piastres à $2 50 le gallon, tandis qu'elles n'ont pas coûté au delà de 30 c. le gallon.

J'ai l'espoir, Messieurs, que vous envisagerez la chose comme assez grave pour valoir la publicité, et vous salue sincèrement.

UN DE VOS ABONNES.

Rio de la Plata.—Le *British Packet* du 23 août, reçu à Balem, par un récent arrivage, publie les correspondances diplomatiques échangées entre le général Oribe, les ministres et les amiraux d'Angleterre et de France. Ces correspondances ont été soumises par Rosas au Congrès de Buenos-Ayres. Les ministres refusèrent de reconnaître à Oribe d'autre titre que celui de commandant des forces Buénos-Ayriennes; celui-ci au contraire se prétendait le chef régulier du gouvernement Montévidéen; les ministres réclamaient la cession des hostilités, et Oribe a refusé. C'est là ce qui a amené la saisie de l'escadre argentine et le blocus du fleuve.

Le Packet accuse les ministres de dénaturer les faits et promet de donner l'histoire de toute cette affaire, elle sera curieuse.

Le brick argentin Fanny, avait été saisi par le navire à vapeur anglais Gorgon, mais il a été bien vite restitué, avec des excuses.

Le Salem Register ajoute les renseignemens suivans:

"Le 18 août, le gouverneur Rosas a adressé à la Législature un message dans lequel il lui donnait communication de la *correspondance* diplomatique que l'on a lu en présence d'une grande foule de citoyens. Tous les actes du gouverneur ont reçu l'approbation la plus absolue; on a manifesté la résolution de soutenir l'indépendance et l'honneur de la république, quelques risques qu'il y ait à courir, et le gouvernement a été chargé de demander aux souverains de France et d'Angleterre réparation des atteintes portées à l'honneur et à la souveraineté de la confédération, aussi bien qu'aux intérêts du pays par les actes des ministres et des amiraux étrangers."

FEUILLETON.
LE COMTE DE MONTE CHRISTO
Par ALEXANDRE DUMAS.

QUATRIEME PARTIE.

(Voir l'Abeille du 20 septembre au 5 novembre.)

LE VOYAGE.—Suite.

Au bruit des deux coups frappés par Monte-Christo sur le timbre, Bertuccio entra.

—Mon cher Bertuccio, dit-il, ce n'est pas demain, ce n'est pas après-demain, comme je l'avais pensé d'abord, c'est ce soir que je pars pour la Normandie; d'ici à cinq heures, c'est plus de temps qu'il ne vous en faut; vous ferez prévenir les palfreniers du premier relais; M. de Morcerf m'accompagne. Allez.

Bertuccio obéit, et un piqueur courut à Pontoise annoncer que la chaise de poste passerait à six heures précises. Le palfrenier de Pontoise envoya au relais suivant un exprès, qui en envoya un autre; et, six heures après, tous les relais disposés sur la route étaient prévenus.

Avant de partir, le comte monta chez Haydée, lui annonça son départ, lui dit le lieu où il allait, et mit toute sa maison à ses ordres.

Albert fut exact. Le voyage, sombre à son commencement, s'éclaircit bientôt par l'effet physique de la rapidité. Morcerf n'avait pas idée d'une pareille vitesse.

—En effet, dit Monte-Christo, avec votre poste faisant ses deux lieues à l'heure, avec cette loi stupide qui défend à un voyageur de dépasser l'autre sans lui demander la permission, et qui fait qu'un voyageur malade ou quinteux a le droit d'enchaîner à sa suite les voyageurs allègres et bien portans, il n'y a pas de locomotion possible; moi j'évite cet inconvénient en voyageant avec mon propre postillon et mes propres chevaux, n'est-ce pas, Ali?

Et le comte, passant la tête par la portière, poussait un petit cri d'excitation qui donnait des ailes aux chevaux: ils ne couraient plus, ils volaient. La voiture roulait comme un tonnerre sur ce pavé royal, et chacun se détournait pour voir passer le météore flamboyant. Ali, répétant ce cri, souriait, montrant des dents blanches, serrant dans ses mains robustes les rênes écumantes, aiguillonnant les chevaux, dont les belles crinières s'éparpillaient au vent; Ali, l'enfant du désert, se retrouvait dans son élément, et avec son visage noir, ses yeux ardens, son burnous de neige, il semblait au milieu de la poussière qu'il soulevait, le génie du simoun et le dieu de l'ouragan.

—Voilà, dit Morcerf, une volupté que je ne connaissais pas, c'est la volupté de la vitesse.

Et les derniers nuages de son front se dissipaient, comme si l'air qu'il fendait emportait ces nuages avec lui.

—Mais où diable trouvez-vous de pareils chevaux? demanda Albert; vous les faites donc faire exprès?

—Justement, dit le comte; il y a six ans je trouvai en Hongrie un fameux étalon renommé pour sa vitesse; je l'achetai je ne sais plus combien, ce fut Bertuccio qui paya. Dans la même année il eut trente-deux enfans. C'est toute cette progéniture du même père que nous allons passer en revue; ils sont tous pareils, noirs, sans une seule tache, excepté une étoile au front, car à ce privilège du haras on a choisi des jumens, comme aux pachas on choisit des favorites.

—C'est admirable!.... Mais dites-moi, comte, que faites-vous de tous ces chevaux?

—Vous le voyez, je voyage avec eux.

—Mais vous ne voyagerez pas toujours?

—Quand je n'en aurai plus besoin, Bertuccio les vendra, et il prétend qu'il gagnera trente ou quarante mille francs sur eux.

—Mais il n'y aura pas de roi d'Europe assez riche pour vous les acheter.

—Alors il les vendra à quelque simple vizir d'Orient, qui videra son trésor pour les payer, et qui remplira son trésor en administrant des coups de bâton sous la plante des pieds de ses sujets.

—Comte, voulez-vous que je vous communique une pensée qui m'est venue?

—Faites.

—C'est qu'après vous M. Bertuccio doit être le plus riche particulier de l'Europe.

—Eh bien! vous vous trompez, vicomte; je suis sûr que si vous retourniez les poches de Bertuccio, vous n'y trouveriez pas dix sous vaillant.

—Pourquoi cela, demanda le jeune homme; c'est donc un phénomène que M. Bertuccio!... Ah! mon cher comte, ne me poussez pas trop loin dans le merveilleux, ou je ne vous croirai plus, je vous en préviens.

—Jamais de merveilleux avec moi, Albert; des chiffres et de la raison, voilà tout; or écoutez ce dilemme: un intendant vole, mais pourquoi vole-t-il?

—Dame! parce que c'est dans sa nature, ce me semble, dit Albert; il vole pour voler.

—Eh bien! non, vous vous trompez; il vole parce qu'il a une femme, des enfans, des désirs ambitieux pour lui et pour sa famille; il vole surtout parce qu'il n'est pas sûr de ne quitter jamais son maître, et qu'il veut se faire un avenir. Eh bien! M. Bertuccio est seul au monde; il puise dans ma bourse sans me rendre compte; il est sûr de ne jamais me quitter.

—Pourquoi cela?

—Parce que je n'en trouverais pas un meilleur.

—Vous tournez dans un cercle vicieux, celui des probabilités.

—Oh! non pas, je suis dans les certitudes; le bon serviteur, pour moi, c'est celui sur lequel j'ai droit de vie ou de mort.

—Et vous avez droit de vie et de mort sur Bertuccio? demanda Albert.

—Oui, répondit froidement le comte.

Il y a des mots qui ferment la conversation comme une porte de fer; le oui du comte était un de ces mots-là.

Le reste du voyage s'accomplit avec la même rapidité: les trente-deux chevaux, divisés en huit relais, firent leur quarante-huit lieues en huit heures.

On arriva au milieu de la nuit à la porte d'un beau parc. Le concierge était debout et tenait la grille ouverte: il avait été prévenu par le palfrenier du dernier relais.

Il était deux heures et demie du matin: on conduisit Morcerf à son appartement. Il trouva un bain et un souper prêts. Le domestique qui avait fait la route sur le siége de derrière de la voiture était à ses ordres; Baptistin, qui avait fait la route sur le siége de devant, était à ceux du comte.

Albert prit son bain, soupa et se coucha. Toute la nuit, il fut bercé par le bruit mélancolique de la houle. En se levant, il alla droit à sa fenêtre, l'ouvrit et se trouva sur une petite terrasse, où l'on avait devant soi la mer, c'est-à-dire l'immensité, et derrière soi un joli parc donnant sur une petite forêt.

Dans une anse d'une certaine grandeur se balançait une petite corvette à la carène étroite, à la mâture élancée, et portant à la corne un pavillon aux armes de Monte-Christo, armes représentant une montagne d'or, posant sur une mer d'azur, avec une croix de gueule au chef, ce qui pouvait aussi bien être une allusion à son nom rappelant le calvaire, que la passion de Notre-Seigneur a fait une montagne plus précieuse que l'or, et la croix infâme que son sang divin a faite sainte, qu'à quelque souvenir personnel de souffrance et de régénération enseveli dans la nuit du passé de cet homme mystérieux.

Autour de la goëlette étaient plusieurs petits chasse-marées appartenant aux pêcheurs des villages voisins et qui semblaient d'humbles sujets attendant les ordres de leur reine.

Là, comme dans tous les endroits où s'arrêtait Monte-Christo, ne fût-ce que pour y passer deux jours, la vie y était organisée au thermomètre du plus haut confortable; aussi la vie, à l'instant même, devenait-elle facile.

Albert trouva dans son antichambre deux fusils et tous les ustensiles nécessaires à un chasseur; une pièce plus haute, et placée au rez-de-chaussée, était consacrée à toutes les ingénieuses machines que les Anglais, grands pêcheurs parce qu'ils sont patiens et oisifs, n'ont pas encore pu faire adopter aux routiniers pêcheurs de France.

Toute la journée se passa à ces exercices divers auxquels d'ailleurs Monte-Christo excellait, on tua une douzaine de faisans dans le parc, on pêcha autant de truites dans les ruisseaux, on dîna dans un kiosque donnant sur la mer, et l'on servit le thé dans la bibliothèque.

Vers le soir du troisième jour, Albert, brisé de fatigue à l'user de cette vie qui semblait être un jeu pour Monte-Christo, dormait sur un fauteuil près de la fenêtre, tandis que le comte faisait avec son architecte le plan d'une serre qu'il voulait établir dans sa maison, lorsque le bruit d'un cheval écrasant les cailloux de la route fit lever la tête au jeune homme; il regarda par la fenêtre, et, avec une surprise des plus désagréables, aperçut dans la cour son valet de chambre, dont il n'avait pas voulu se faire suivre pour moins embarrasser Monte-Christo.

—Florentin ici! s'écria-t-il en bondissant sur son fauteuil; est-ce que ma mère est malade!

Et il se précipita vers la porte de la chambre.

Monte-Christo le suivit des yeux, et le vit aborder le valet qui, tout essoufflé encore, tira de sa poche un petit paquet cacheté. Le petit paquet contenait un journal et une lettre.

—De qui cette lettre? demanda vivement Albert.

—De M. Beauchamp, répondit Florentin.

—C'est Beauchamp qui vous envoie alors?

—Oui, Monsieur. Il m'a fait venir chez lui, m'a donné l'argent nécessaire à mon voyage, m'a fait venir un cheval de poste, et m'a fait promettre de ne point m'arrêter que je n'eusse rejoint Monsieur: j'ai fait la route en quinze heures.

Albert ouvrit la lettre en frissonnant. Aux premières lignes il poussa un cri, et saisit le journal avec un tremblement visible.

Tout à coup ses yeux s'obscurcirent, ses jambes semblèrent se dérober sous lui, et, prêt à tomber, il s'appuya sur Florentin, qui étendait le bras pour le soutenir.

—Pauvre jeune homme! murmura Monte-Christo si bas que lui-même n'eût pu entendre le bruit des paroles de compassion qu'il prononçait; il est donc dit que la faute des pères retombera sur les enfans jusqu'à la troisième et la quatrième génération!

Pendant ce temps Albert avait repris sa force, et, continuant de lire, il secoua ses cheveux sur sa tête mouillée de sueur, et froissant lettre et journal:

—Florentin, dit-il, votre cheval est-il en état de reprendre le chemin de Paris?

—C'est un mauvais bidet de poste éclopé.

—Oh! mon Dieu! et comment était la maison quand vous l'avez quittée?

—Assez calme; mais en revenant de chez M. Beauchamp, j'ai trouvé Madame dans les larmes; elle m'avait fait demander pour savoir quand vous reviendriez. Alors je lui ai dit que j'allais vous chercher de la part de M. Beauchamp. Son premier mouvement a été d'étendre le bras comme pour m'arrêter, mais après un instant de réflexion:

—Oui, allez, Florentin, a-t-elle dit, et qu'il revienne.

—Oui, ma mère, oui, dit Albert, je reviens, sois tranquille, et malheur à l'infâme!... Mais, avant tout, il faut que je parte.

Et il reprit le chemin de la chambre où il avait laissé Monte-Christo.

Ce n'était plus le même homme, et cinq minutes avaient suffi pour opérer chez Albert une triste métamorphose; il était sorti dans son état ordinaire, il rentrait avec la voix altérée, le visage sillonné de rougeurs fébriles, l'œil étincelant sous des paupières veinées de bleu, et la démarche chancelante comme celle d'un homme ivre.

—Comte, dit-il, merci de votre bonne hospitalité, dont j'aurais voulu jouir plus longtemps, mais il faut que je retourne à Paris.

—Qu'est-il donc arrivé?

—Un grand malheur; mais permettez-moi de partir, il s'agit d'une chose bien autrement précieuse que ma vie. Pas de question, comte, je vous en supplie, mais un cheval!

—Mes écuries sont à votre service, vicomte, dit Monte-Christo; mais vous allez vous tuer de fatigue en courant la poste à cheval, prenez une calèche, un coupé, quelque voiture.

—Non, ce serait trop long, et puis j'ai besoin de cette fatigue que vous craignez pour moi, elle me fera du bien.

Albert fit quelques pas en tournoyant comme un homme frappé d'une balle, et alla tomber sur une chaise près de la porte.

Monte-Christo ne vit pas cette seconde faiblesse; il était à la fenêtre et criait:

—Ali, un cheval pour M. de Morcerf! qu'on se hâte, il est pressé!

Ces paroles rendirent la vie à Albert, il s'élança hors de la chambre, le comte le suivit.

—Merci! murmura le jeune homme en s'élançant en selle. Vous reviendrez aussi vite que vous pourrez, Florentin. Y a-t-il un mot d'ordre pour qu'on me donne les chevaux?

—Pas d'autre que de rendre celui que vous montez; on vous en sellera à l'instant même un autre.

Albert allait s'élancer, il s'arrêta.

—Vous trouverez peut-être mon départ étrange, insensé, dit le jeune homme; vous ne comprenez pas comment quelques lignes écrites sur un journal peuvent mettre un homme au désespoir; eh bien! ajouta-t-il en lui jetant le journal, lisez ceci, mais quand je serai parti seulement, afin que vous ne voyiez pas ma rougeur.

Et tandis que le comte ramassait le journal, il enfonça les éperons qu'on venait d'attacher à ses bottes dans le ventre du cheval, qui, étonné qu'il existât un cavalier qui crût avoir besoin vis-à-vis de lui d'un pareil stimulant, partit comme un trait d'arbalète.

Le comte suivit des yeux avec un sentiment de compassion infinie le jeune homme, et ce ne fut que lorsqu'il eut complètement disparu que, reportant ses regards sur le journal, il lut ce qui suit:

"Cet officier français au service d'Ali, pacha de Janina, dont parlait il y a trois semaines le journal *l'Impartial*, et qui non seulement livra les châteaux de Janina, mais encore vendit son bienfaiteur aux Turcs, s'appelait en effet à cette époque Fernand, comme l'a dit notre honorable confrère; mais depuis il a ajouté à son nom de baptême un titre de noblesse et un nom de terre.

"Il s'appelle aujourd'hui M. le comte de Morcerf, et fait partie de la Chambre des Pairs."

Ainsi donc, ce secret terrible que Beauchamp avait enseveli avec tant de générosité reparaissait comme un fantôme armé, et un autre journal, cruellement renseigné, avait publié, le surlendemain du départ d'Albert pour la Normandie, les quelques lignes qui avaient failli rendre fou le malheureux jeune homme.

(*La suite incessamment.*)

Décédée hier matin, à 6 heures, Madame J. J. MONTFORT. Les amis et les connaissances de son mari M. J. J. Montfort et de la famille Bettonneau, sont priés sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures. Son corps est exposé encoignure Bourgogne et Quartier.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
Jeudi soir, 6 novembre 1845.

Le marché au coton s'est ouvert ce matin par des demandes très actives qui ont amené à un écoulement de 13 000 balles: le tout acheté pour les marchés d'Angleterre. Les prix ont fléchi de 1/8 à 1/4 cent depuis la réception des nouvelles du Great-Western.

Le change a été librement offert aujourd'hui, et le cours a fléchi en conséquence. Nous quotons les sterlings 7 1/2 à 7 3/4 pour cent de prime; les francs à 5f 32 1/2 à [illegible]; traites sur New York à 60 jours, 1 7/8 à 2 pour cent d'escompte, checks, 1/2 p. cent d'escompte.

Plusieurs navires ont été affrétés aujourd'hui à 1/2d pour Liverpool.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES
Navire à vapeur New York, Phillips, Galveston, Hewlett & Woods
Navire St Mary, Foster, New York, J W Stanton & Co
Barque Nashua, Sears, Philadelphie, J H Aldridge
Barque Iosla, Welsh, Baltimore, C J Meeker

ARRIVES
Navire Madison, Foster, de Marseille
Barque New England, Lang, de Boston.
Brick Leopold O'Donnell, Davis, de la baie de Montego.
Steamer Greenwood, Hedlock, de Louisville.
Steamer Brilliant, Hart de Bayou Sara.
Steamer Jas L Day, Griffin de Mobile.
Steamer Belle Creole, Dimitry, de Bayou Sara.
Steamer Champion, Farwell, de St Louis.
Steamer Sultan, Hall, des Opelousas.

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	De Liverpool.	D'Amérique.
Calédonia, Lott	19 oct	16 nov.
Britannia, Hewitt	4 nov	1 déc.
Cambria, Judkins	19 nov	16 déc.
Acadia, Harrison	4 déc	1 janv.

DERNIERES DATES.

Boston	oct 30	Londres	oct 10
New York	oct 29	Liverpool	oct 11
Philadelphie	oct 30	Paris	oct 8
Baltimore	oct 30	Havre	oct 8
Washington	oct 30	Bordeaux	oct 1
Charleston	nov 1	Vera-Cruz	oct 8
Havane	nov 1	Mexico	sept 25
Galveston	nov 1	Tampico	sept 27

GARDES DE LA CITÉ—BATAILLON D'ORLEANS
Légion de la Louisiane.
UNE assemblée préliminaire des personnes qui ont proposé la formation de cette compagnie, et de tous ceux qui désirent s'y joindre, est convoquée au salon des comités de l'Arcade de Banks, pour mardi soir, 11 du courant, à 7 heures.
Il est bien entendu que la formation de cette compagnie est basée sur celle du Bataillon sus-mentionné, lequel comprend les compagnies suivantes:
Gardes d'Orléans, capitaine Gardère.
Tirailleurs, capitaine Lambert.
Gardes de Jackson, capitaine Suchers.
7 nov—4 UN VOLONTAIRE.

INSTRUCTION COMMERCIALE—MATHEMATIQUES—CLASSES DU SOIR.
LE soussigné ouvrira, lundi 10 du courant, une classe du soir, pour les jeunes gens engagés dans le commerce qui désireraient faire leurs cours de mathématiques.
Le cours comprendra les trois branches ci après énoncées:
1o. Une revue complète de l'arithmétique pratique et commerciale, dans laquelle on suivra le système décimal d'élimination, système aujourd'hui en usage dans tous les comptoirs de N. York et de Londres.
2o. L'introduction des symboles algébriques dans les calculs ordinaires d'arithmétique, d'après le plan de Legendre, et plus amplement expliqué dans le traité de calcul de Lacroix.
3o. Un cours complet de tenue de livre en partie double.
Les deux premières branches seront enseignées par le soussigné.
La dernière le sera par un professeur des plus compétens, M. R. Eedra.
Il y aura quatre leçons par semaine, savoir: les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 7 à 9 heures du soir.
Conditions: Dix piastres par mois, payables à la fin de chaque mois.
S'adresser au Franklin High School, No 168, rue Canal.
7 nov—1m LEWIS ELKIN.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE DESSECHEMENT DE LA Nlle ORLEANS.
DES soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie de Desséchement jusqu'au 15 courant, pour la fouille d'un canal au centre de "l'Avenue Rogan" depuis le Bayou St. Jean jusqu'à la rue Julie, et des dimensions suivantes: ayant cinquante pieds de large aux bords supérieurs, trente six pieds de large au fond et sept pieds de profondeur. Les soumissionnaires feront leurs prix par "verge courant," [illegible] par verge cube. Pour plus amples détails ainsi que pour le paiement, s'adresser au bureau No. 14, rue Bourbon. 7 nov—3

REÇU par les derniers arrivages de France, et à vendre par LELIEVRE, libraire, encoignure Royale et Ste Anne,
Les 4 premiers volumes de l'histoire du Consulat et de l'Empire par Thiers—Belle édition de Paris.
Psychologie physiologique par Chardel.
Le Livre des peuples et des rois.
Les heures sérieuses d'un jeune homme.
Education maternelle par Mme Tastu.
Traité des études par Rollin.
Histoire universelle par De Ségur, édition économique.
Mémoires du comte de St Simon, do do
Livres sacrés d'Orient.
Traités et instructions pratiques sur le magnétisme animal par Deleuze, Despine, Dupotet, A. Gauthier, l'abbé J. B. L. Morel.
L'art Culinaire, par Carême.
Grand assortiment de livres d'éducation, en anglais.
Livres de dévotion en de formats variés.
[illegible]

QUARTIERS GÉNÉRAUX—1ère DIVISION.

MILICE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 6 novembre 1845.
ORDRES GENERAUX, No. 12.
LES autorités civiles de la ville de la Nouvelle Orléans ayant transmis aux corps militaires, par l'entremise du Major général l'invitation de participer avec elles à la cérémonie projetée à l'occasion de la réception de notre illustre concitoyen JOHN C. CALHOUN, qui arrivera dans la cité ce matin;
1o. La Légion de la Louisiane, le régiment Washington et le régiment de Volontaires de la Louisiane, sous les ordres de leurs commandans respectifs, s'assembleront vendredi matin à neuf heures, aux lieux de leurs parades habituelles, complètement équipés, et se tiendront prêts à se rendre à l'endroit du rendez vous, au premier signal donné.
2o. Les officiers de cette division et ceux des autres divisions qui se trouvent maintenant dans la ville, sont invités à se présenter en grande tenue et à cheval, pour accompagner le major général et son état major sur la place d'armes, à neuf heures et demie du matin.
Par ordre du général.
JOHN L. LEWIS,
Major Général commandant la 1ère division.
7 nov CHS. A. LABUZAN, aide de camp.

LEGION DE LA LOUISIANE,
Régiment d'Infanterie.
ORDRE No. 4.
Nouvelle Orléans, le 6 novembre 1845.
D'APRES l'invitation du colonel commandant la Légion de la Louisiane, les compagnies du régiment de la dite Légion sont invitées à prendre les armes vendredi sept du courant, et se réuniront sur la place d'armes à neuf heures précises du matin, pour aller recevoir l'honorable John C. Calhoun. Grande tenue—Equipement complet.
Par ordre du major Morin, commandant,
7 nov A. CHAPELLA, Adjudant Major

QUARTIER GENERAL,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Ordre No. 1.
Nouvelle Orléans, le 6 novembre 1845.
D'APRES l'invitation du Major Général commandant la première division des milices de la Louisiane, la Légion de la Louisiane est invitée à prendre les armes vendredi sept du courant, à neuf heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous, en grande tenue et équipement complet, pour aller recevoir dignement l'honorable John C. Calhoun.
Par ordre du colonel Jean Dufour, commandant la Légion de la Louisiane.
7 nov CHARLES A. DUROCHER, Aide de Camp

JEUNE GARDE A CHEVAL.
D'après l'ordre du colonel commandant la Légion de la Louisiane vous êtes invités à vous réunir à pied et en grande tenue d'hiver aujourd'hui, 7 du courant, à huit heures et demie du matin, pour recevoir dignement l'honorable J. C. Calhoun. On se réunira chez le lieutenant.
Par ordre du capitaine.
7 Novembre JQUES. LEON, Maréchal des logis chef

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle Orléans, le 6 novembre 1845.
CONFORMEMENT à l'ordre émanant du Major Général commandant la première division, le Bataillon prendra les armes vendredi, sept du courant, à huit heures précises du matin.
Armement complet, tenue d'été—Réunion à l'Arsenal—Le train sortira à pied.
Par ordre du capitaine D. Augustin.
7 nov F. SAUTON, Adjudant Major.

GARDES D'ORLEANS.
Attention!
D'après un ordre reçu du colonel commandant la Légion, la compagnie prendra les armes ce matin à huit heures précises. Equipement complet—Tenue d'hiver—Réunion à la salle d'armes.
Par ordre du capitaine,
7 nov WILLIAM ANDRY, Sergent Major

TIRAILLEURS D'ORLEANS.
Ordre No 8.
Conformément aux ordres supérieurs la compagnie prendra les armes ce matin et se réunira à la salle à 8 heures et demie précises.
Tenue d'hyver, équipement complet.
Par ordre du capitaine.
7 nov H. TACON, Sergent major

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
Por orden recibida del coronel comandante de la Lejion de la Luisiana, la compañía tomará las armas, y se reunirá en el parage acostumbrado, HOY, 7 del corriente, a las 8 en punto de la mañana, con pantalon de verano.
Nueva Orleans, 6 de noviembre 1845.
De orden del capitan.
7 nov. MATEO BORDAS, sargento 1o.

RACINES BULBEUSES DE HOLLANDE.—Importation directe—Le soussigné vient de recevoir par le navire Taglioni, du Havre, un grand assortiment de racines de fleurs bulbeuses comprenant cinquante variétés d'hyacinthes doubles et simples, tulipes, crocus, iris, lilies, polyanthus, narcisses, renoncules impériales, jonquilles, gouttes de neige doubles, anémones, renoncules, tubéreuses, lis tigrés, fleurs tigrées du Mexique, [illegible] Les prix en sont modérés. WM DINN,
7 nov 11, Commune

NOURRICE A LOUER—Une mulâtresse très saine et très forte. S'adresser rue St Claude, No 134. 7 nov

A VENDRE en débarquement du navire Madison, de Marseille:
120 caisses absynthe [Sauvaj. et Brunetot]
[illegible] do kirch, do
100 paniers bouteilles vides.
En magasin, un assortiment de vins en caisses, de Bordeaux, liqueurs, huile d'olive, sardines.
A vendre à très bas prix par
7 nov Vve BARRETT, 78 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Madison, de Marseille et à vendre par le soussigné:
300 paniers huile d'olive de Piagniol en grandes bouteilles.
200 paniers bouteilles vides.
30 caisses curaçao.
100 do absinthe, marque Sauvajol Brunetot & Co.
7 nov AUGUSTE MOLIER, 80 St. Louis

CAFÉ—175 sacs café Rio, en débarquement du navire Hope, à vendre par
7 nov MERLE, BEVILLE & Co. 70 Tchoupitoulas

CHAPEAUX—En castor, soie et à poil, pour hommes, de la dernière mode de New York, chapeaux feutres, couleurs, gris, noirs et gris, à larges bords et de la dernière mode, à vendre à bas prix par
7 nov FROST & Co. 10 Magasins

BRODEQUINS ET SOULIERS—300 caisses en magasin, reçus par les derniers arrivages et formant un assortiment complet, pour hommes, jeunes gens et enfans. Souliers et bottes variées, pour dames et demoiselles. Ces chaussures sont de première qualité et seront vendues à bon marché, par FROST & Co.
7 nov 10 Magasins

INDIGO, Cacao, &c.—Indigo de Guatemala, Cacao de Guayaquil, et Clous de Girofle, à vendre en magasin par
7 nov TROISGROS & LAMPRE, 36 Vieille Levée

CAFE—300 sacs vieux café du gouvernement de Java, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
7 nov 36 Vieille Levée.

CIGARES Havane—30 milliers petits cigares, marque d'Ugues, à vendre en magasin par
7 nov TROISGROS & LAMPRE, 36 Vieille Levée

MOUTARDE—[illegible] de Londres, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée

QUININE—[illegible] onces, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée

INDIGO—10 caisses Caracas et à dito Manille, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée.

THE—200 caisses poudre à canon, hyson, young hyson et Souchong, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée

HUILE de Baleine—1000 gallons blanchie pour hiver, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

CERISES à l'Eau de vie—30 caisses, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée.

OCRE jaune et vert—30 caisses en poudre, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée

BLANC de Plomb—[illegible] barillets extra Nos. 1 et 2, à l'huile, à vendre par
7 nov W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée.

RUM de la Jamaique—10 tonneaux, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

VIN CLARET—[illegible] caisses St. Julien Médoc, 10 barriques vieux dito pour famille, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée

GRAINES—150 barillets graines de [illegible], première qualité, en débarquement du steamer Highlander, et à vendre par
7 nov WOODS & SIMMONS, 80 Magasins

DRILLS écrus—60 balles de 27 pouces drills de la compagnie de Barnsville, à vendre par
7 nov WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

SALÉ [illegible]—50 balles en débarquement du navire Oxnard, à vendre par
7 nov WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

VINAIGRE—30 barils vinaigre de cidre, à vendre par
7 n FOSDICK & BROTHER, 54 Camp

CONFITURES—10 caisses assorties, à vendre par
7 nov FOSDICK & BROT[illegible] 54 Camp.

VERDEGRIS—10 caisses vert-de-gris sec, broyé à l'huile, à vendre par
7 nov FOSDICK & BROTH. 54, Camp.

GUIGNOLET D'ANGERS—100 paniers et demi paniers véritable guignolet d'Angers, à vendre par
7 nov AUGUSTE MOLIER, 80 St. Louis

ON désire louer dix NEGRES robustes pour aller travailler sur une sucrerie à la côte, près de la ville, aider à la récolte. On accordera trente piastres par mois pour chacun d'eux. S'adresser à F. DOULON,
6 nov—6 A la Banque de Cité.

GENIEVRE de Hollande—3 pipes genièvre Meder, de la marque de l'aigle impériale, venant d'être importé, et à vendre par
6 nov J. F. BERCIER & Co 34 Vieille Levée

RIZ Créole—40 [illegible] Riz nouveau, en débarquement du bateau à vapeur Helen, et à vendre par
6 nov J. F. BERCIER & Co, 34 Vieille Levée.

TABAC—100 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre en magasin par
6 nov TROISGROS & LAMPRE, 36 Vieille Levée

TABAC—200 balles tabac de Cuba, pour capes et tripes, à vendre en magasin, par
6 nov TROISGROS & LAMPRE, 36 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, jaune et brun, à vendre en magasin par
6 nov TROISGROS & LAMPRE, 36 Vieille Levée

[illegible]

☞ Nous appelons l'attention des capitalistes et surtout des personnes qui désirent s'établir sur de bonnes terres, fertiles, sur la vente des propriétés de M. Dugué Livaudais, annoncée pour le 1er décembre prochain. Ces terres, dont la majeure partie est située dans la localité connue sous le nom de la Vacherie, offrent de grands avantages à la spéculation.
Plusieurs belles propriétés situées à Lafayette seront aussi offertes en vente en même temps, ainsi qu'un nombre d'ESCLAVES de valeur.
Pour les détails, voir l'annonce

☞ Quoique l'on puisse dire, nous savons que le BAUME de COLOMBIE est le seul restaurateur des cheveux sur lequel on puisse compter. Ce rénovateur a fait pousser une belle chevelure à un homme de 70 ans, [illegible] Il ne contient aucune des substances nuisibles qui sont une des principales causes de la chute des cheveux. A vendre au No 40, rue Poydras, où l'on trouve aussi le Baume de [illegible] pour la consomption et le Cordial. 31 oct

A VENDRE par les soussignés en débarquement de la barque Dana, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge pour familles, tels que: Montferrand, St Emilion No 2, et St Estèphe,
Caisses Montmorency,
Cruchons de Hollande, grand modèle,
Marasquin, do do;
Liqueurs superfines, surfines, fines et ordinaires
Fruits à l'eau de vie;
Crème au beurre 2/3, boites et demi boites;
Sardines au beurre, 2/3, 1/2 et 1/3 boites;
Toujours en mains et d'importations antérieures,
Vins blancs, rouges, de toutes qualités, en barriques, bouteilles et demi bouteilles,
Vins généreux d'Espagne en caisse.
Vins Muscat Lunel et Frontignan en caisse.
Vermouth Torino en caisse et damejeanne;
Champagne;
Anisette superfine et surfine;
Kirsch vin de Dantzick;
Liqueurs en cruchons porcelaine;
Bouchons pour bouteilles de toutes qualités.
30 oct F. & J. LACOSTE, 106 Royale.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.
LOISON & SILVESTRE reçoivent de Paris et de New York, par les navires Norman, Rubicon, Monmouth et Louisa, un grand et bel assortiment d'habillements pour enfants de tout âge, consistant en:
Paletots tweed, beaver, drap et castorine.
Redingotes drap noir et bleu, bas.
Vestes ronde et basquettes.
Vestes algériennes et bretonnes, genre nouveau.
Manteaux à basque, mode nouvelle.
Pantalons casimir, dessins, à carreaux.
Gilets satin fantaisie.
Chemises, gants, bretelles et chaussettes.
Mouchoirs de soie et cravates.
Manteaux drap doubles tartan.
31 oct LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

SARDINES à l'Huile et petit Pois—En débarquement de la barque Dana, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
500 demi boites sardines à l'huile.
[illegible] quarts de boites do do.
[illegible] boites petits pois au beurre;
[illegible] demi boites do do
30 oct CHS DUFOUR, 11 Conti.

PATES Truffés—En boites et demi-boites pâtes truffés en terrines et à vendre par CHS DUFOUR,
30 oct 11 Conti.

CÈPES à l'Huile et Champignons—30 caisses cèpes à l'huile et champignons en boites et demi boites à vendre par CHS. DUFOUR,
30 oct 11 Conti

CHAMPAGNE—30 paniers Champagne en bouteilles et demi bouteilles, marque Damotte en magasin et à vendre pour clore une consignation par
30 oct CHS. DUFOUR, 11 Conti.

FROMAGE au Jus—6 caisses fromage au jus en magasin et à vendre par CHS DUFOUR,
30 oct 11 Conti.

VINAIGRE de Vin Blanc—25 barriques vinaigre de vin blanc, 20 barils de do en magasin et à vendre par
31 oct CHS DUFOUR, 11 Conti

EN débarquement de la barque Dana, de Bordeaux, 30 demi pipes eau de vie de cognac, marque J J Dupuy, 1ère preuve.
30 oct EUG ROCHEREAU & Co 17 & 19 St Louis.

COUVERTURES Françaises—3 points, très lourdes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
31 oct 17 & 19 St Louis

SARDINES A L'HUILE de la nouvelle pêche—400 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la [illegible] bien connue, R. Guillon, à vendre à des prix réduits par
30 oct—6 AUGUSTE MOLIER, 80 St Louis

THÉ—Poudre et Souchong en demi-caisses et boîtes de [illegible] livres, en débarquement du navire Union, à vendre par J W STANTON & Co,
30 oct Encoignure Magasins et Lafayette

SEAUX PEINTS—300 douzaines, à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
31 rue Gravier

DIVERS—[illegible] demi pipes et quarts de pipe Cognac de différentes marques; [illegible] de vin d'Oporto, vin de Madère, de Sicile, &c; genièvre de Hollande [illegible] Rhum de Ste. Croix, [illegible] vieux whisky d'Irlande; 10 barils [illegible] et demi dito vin de Malaga, en magasin et à vendre par
30 oct HARVEY & COOLIDGE, 31 Gravier

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—[illegible] en débarquement des navires Laura, T B Wales, Lochinvar et South Carolina, à vendre par R G HOBBS, 12 [illegible]

CHAMPAGNE—[illegible] paniers marque de la [illegible] importation directe, à vendre par WOOD & SIMMONS,
80 Magasins

MARCHANDISES du Pays—80 balles coutils, 37 pouces de large, de la manufacture de Barnsville; 50 dito à drap écru, 30 dito manufacture [illegible] à vendre par WOOD & SIMMONS,
80 Magasins.

CHAMPAGNE CORDON ROUGE.
LES soussignés, seuls agents aux Etats Unis pour la vente du champagne CORDON ROUGE, viennent de recevoir un premier envoi par le navire Taglioni. Cet excellent vin, si connu en Europe, provient des caves de MM. Lanson père et fils de Reims, [illegible]
31 oct LORFILHE & Co, Encoignure Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du Taglioni, fromage de Gruyère supérieur, moutarde de Maille véritable par LORFILHE & Co,
31 oct Encoignure Royale et Douane

REÇU et à vendre en débarquement du trick Dana de Bordeaux, 1,200 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue de J Peneau de Nantes et parfaitement garanties de la dernière pêche.
27 caisses fruits au jus, prunes, pêches, poires, abricots et fraises de la nouvelle récolte.
12 caisses prunes et poires à l'eau de vie.
31 oct LORFILHE & Co, Encoignure Royale et Douane

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Dana de Bordeaux, vis à vis l'hôtel de la Monnaie; 50 barriques vin de Bordeaux.
31 oct P LONGIS, 116 Royale

A VENDRE en débarquement de la barque Dana de Bordeaux par les soussignés:
2 demi pipes et 6 quarts, eau de vie de Cognac, [illegible]
10 quarts pipes eau de vie, deuxième preuve, vieux Cognac, très supérieur
25 barriques vin rouge premier cru de Graves.
16 demi barriques vin blanc barsac.
31 oct JORDY & BRASIER, 10 rue Co[illegible]

ABSINTHE suisse—Dernièrement reçu par le navire Rubicon, du Havre, de la marque de Dubied père et fils, et à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
31 oct 17 et 19 St Louis

COGNAC FINE CHAMPAGNE.
7 demi pipes de J. S. Godard, 1826.
100 quartauts, de Ph. Godard & Co.
17 do de Castillon, 1840, le tout ayant droit au drawback, et à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
31 oct 17 et 19 St Louis

EN débarquement de la barque Dana, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
80 barriques vin rouge Pauillac Médoc, 1844;
42 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, 1841.
31 oct G. M. LUCAS, 30 Bienville

UN jeune homme de cette ville, parlant anglais et français désirerait trouver à s'employer comme teneur de livres dans une maison de commission [illegible] Il accepterait tout autre emploi. Ses conditions sont modérées. S'adresser à S. V. BARRETT, 30 Vieille [illegible]

Quincaillerie à bon marché.
LE soussigné appelle l'attention des Marchands de la ville et de la campagne, des planteurs, entrepreneurs, constructeurs, ouvriers et chefs de familles, à la vente de son stock de quincaillerie et fournitures de navires.
Me retirant positivement du commerce de quincaillerie, je vends tout mon stock en lots et en petite quantité à des prix excessivement bas et convenables aux moyens de chacun. VICTOR WILTZ.
4 oct—3m 46, Vieille Levée, entre Conti et Bienville

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Monmouth, de N. York:
100 caisses liqueurs assorties.
50 caisses curaçao
75 do absynthe, à vendre par P. LONGIS,
14 oct 116. Royale.

AVIS—Un jeune homme qui, après avoir fait ses études de bachelier, a continué ses études pendant plusieurs années dans les Universités françaises et allemandes de l'Europe, désirerait entrer en qualité de précepteur dans une famille habitant la ville ou la campagne, ou comme instituteur dans une maison d'éducation.
Il donnera les meilleures références.
Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. John A. Merle, Consul Suisse, ou par lettre, poste restante, à A. C. Nouvelle Orléans.
31 oct—10

EN débarquement de la barque Dana, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc,
20 do do Ludon Médoc,
20 do do St. Julien Médoc, 16 demi barriques de [illegible]
10 barils vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par B. TALAMON,
31 oct 80 St. [illegible]

AVANCES—Des avances seront faites sur les consignations de coton et autres produits à Messrs Lamb, Lowe & Co., à Liverpool, ou à nos amis à Glasgow et à New York. VANCE & LEPPER,
2 nov

LES soussignés ont en débarquement du navire [illegible] de Liverpool, un assortiment général de toiles de Hollande, et de marchandises en coton, consistant principalement en:
Toile à chemises 4/4 et 7/8, en pièces et demi pièces.
Toile à draps 9/4, 10/4, 11/4 et 12/4.
Linon 4/4 et 7/8 mouchoirs batiste.
Damassé, plateilles et serviettes, 7/8 et 3/4.
Mousseline rubantée et book,
Mousselines rubanées et cordonnées
Jaconets, fil à tailleur et à cordonnier
Qu'ils offrent à vendre à des termes raisonnables. VANCE & LEPPER,
2 nov

RESTAURANT D'ORLEANS
EN FACE LE THEATRE
M. MAYER a l'honneur d'annoncer [illegible] octobre, il fera l'ouverture dudit [illegible] régularité et l'élégance du service, [illegible] l'excellence des vins et liqueurs [illegible] il espère se concilier un honorable [illegible]

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] venant de Bordeaux:
[illegible] barriques vin ordinaire,
[illegible] do vin blanc haut Sauterne,
100 paniers bouteilles vides,
25 paniers guignolet, qualité supérieure,
[illegible] En magasin, un assortiment de vins en caisses, [illegible]
St. V. BARRETT, 30 et 50 Vieille [illegible]

ON A BESOIN de quatre hommes de couleur, [illegible] S'adresser [illegible] EMERSON, FOURNIE & Co, 108, Tchoupitoulas.

THEATRE D'ORLEANS.
L'ADMINISTRATION du Théâtre d'Orléans a l'honneur de prévenir le public que le tableau de location est ouvert à dater de ce jour.
Les personnes qui désireraient s'abonner sont priées de s'adresser au bureau de location du Théâtre d'Orléans.

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse.
ATE. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et les voyageurs en général, que de grandes améliorations viennent d'être faites à cet établissement, et que le mobilier en a été presque entièrement renouvelé, ce qui le rend encore plus digne du bienveillant patronage qu'il a [illegible] Les soins les plus empressés seront toujours donnés aux personnes qui voudront le visiter. Les familles y trouveront des appartements [illegible] Les prix de la pension [illegible] depuis $1 jusqu'à $2 par jour, et au mois de $45 à $50, [illegible]
La table sera comme par le passé, servie avec la plus grande propreté.
30 oct—1f

A LOUER—Les trois Magasins formant le rez de chaussée des trois Maisons situées rue Royale, Nos 150, 152 et 154.
Aussi Un Terrain situé rue des Magasins, entre Julie et St Joseph, mesurant 64 pieds de face sur 120 de profondeur, avec une maison en bois, [illegible] No 366. S'adresser pour les conditions, à
6 nov—30 FD. RILLIEUX, 74 Canal.

A LOUER immédiatement—Un superbe magasin situé rue de la Vieille Levée, No 5, entre Bienville et Conti. S'adresser à ALFRED LE BEAU

A LOUER—Le magasin No 60, rue Bienville, [illegible] S'adresser au No 48, Vieille Levée, au coin de la rue Conti.

A LOUER à bon marché—[illegible] maison No. 60, rue de Chartres. S'adresser à A. MARCHAL,
30 oct 17 rue de Chartres

FLEURS—Le soussigné est prêt à vendre une grande quantité de fleurs [illegible] bouquets. [illegible] Les personnes [illegible] peuvent laisser leurs ordres au No [illegible] rue de la Commune WM. DINN
8 oct

PIANO FORTE A VENDRE. Le soussigné vient de recevoir un très beau piano [illegible] Chickering [illegible] Ceux qui peuvent avoir besoin d'un excellent piano trouveront son avantage en s'adressant à E. JOHNS,
29 oct 116 Poydras

AUX ACHETEURS D'HABILLEMENS.
ALFRED MUNROE, No 34, rue des Magasins, vient de recevoir le plus bel assortiment d'HABILLEMENS POUR HOMMES, qu'il ait eu le plaisir d'offrir jusqu'ici. Le genre, la qualité et le travail de ces habillements [illegible] Nouvelle Orléans. [illegible]
Ce magasin n'a QU'UN PRIX qui [illegible]
HABITS ET LÉVITES
Habits de drap noir, français et anglais.
Lévites do do
Lévites et habits, drap brun, olive et bleu.
Paletots drap noir et couleur fantaisie.
Habits de bureau, castor noir et couleur [illegible]
Idem en tweed, couleur fantaisie.
Surtouts en drap noir et couleur.
Capotes de couverture, [illegible] blancs, bruns et tachetés.
Surtouts en mackinaw bleu, article supérieur [illegible]
Paletots et surtouts en Flushings.
Manteaux en drap noir et bleu.
PANTALONS.
Pantalons en casimir français et anglais, supérieurs.
Pantalons en chamois, noir, do do.
Pantalons, idem, couleur fantaisie, nouveau genre.
Pantalons tweed [illegible]
GILETS.
Gilets cachemire, Valencia et [illegible] nouveau genre.
Do velours noir et couleur.
Do Satin noir et dessins de fantaisie.
Do Soie noir et couleur [illegible]
Do Drap noir et couleur, castor et [illegible]
ARTICLES DE FANTAISIE, CHEMISES &c
Un grand assortiment de chemises en toile et en coton, [illegible]
Aussi chapeaux en soie, feutre, castor, [illegible] ALFRED MUNROE,
4 novembre 34, Magasins

CHANGEMENT DE DOMICILE.
FOSDICK & BROTHER ont transporté leur domicile du No. 74, rue du Camp, au No. 54, dans la même rue.
4 nov

☞ LANGUE ESPAGNOLE ☜
CLASSE DU SOIR.
DON E. GOMEZ, professeur de Littérature Espagnole, a l'honneur d'annoncer au public qu'il ouvrira une CLASSE DU SOIR pour enseigner la langue [illegible]
Une connaissance parfaite de la langue et une méthode d'enseignement facile et naturelle [illegible]
Le prix est modéré.
Pour plus amples informations, s'adresser au comptoir du Delta, 112, Poydras, ou au magasin de cigares 131 Chartres.
5 nov

LE docteur L. DUFERRON, dentiste, a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle Orléans, [illegible]
Devant quitter immédiatement la Nouvelle Orléans il prie les personnes qui auraient quelque réclamation à faire de se présenter [illegible]

UN CABRIOLET et un excellent CHEVAL à deux fins, à vendre. S'adresser à l'écurie de M. Verges, encoignure Bourbon et St Louis, ou au docteur L. Duferron, dentiste, 281, rue Bourbon.
3 nov

A LOUER—UN LOT DE TERRE situé à [illegible] S'adresser à [illegible] LEOPOLD JEANNET, [illegible]
23 oct

A VENDRE, en bloc ou en partie [illegible] l'installation d'un magasin de détail de marchandises sèches, dans un des quartiers les plus commerçants de la ville. [illegible] Pour les conditions s'adresser [illegible] DAVID & CHAPUS,
22 oct 80 rue de Chartres

FARINE—[illegible] Eagle Mills, St Louis; [illegible]